

Comment motiver son salarié par la rémunération tout en optimisant les charges de son entreprise ?

Programme de formation

Objectifs de la formation

- Identifier les moyens légaux pour motiver les salariés
- Connaître les différents systèmes de rémunération
- Maîtriser les rémunérations en payant le moins de charges sociales
- Renforcer la motivation des salariés, clé de la performance des entreprises

Contenu

- Etat des lieux de ce qui existe au sein de ma structure : les outils de motivation dans mon entreprise, les attentes de mes salariés, ma politique de rémunération .
- Présentation des outils d'optimisation sociale, avec ou sans participation financière du salarié. Chèques vacances, tickets restaurants, Médaille d'honneur, Mutuelle santé, Retraite supplémentaire...
- Présentation des outils d'actionnariat salarié : accords d'intéressement, plans d'épargne, participation...
- Projection des outils dans mon équipe et réflexion sur la valorisation du travail effectué.

Méthodes pédagogiques

Échanges et partage d'expériences entre les participants
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
Quizz
Illustrations par des cas concrets
Travail en groupe et débriefing collectif

Moyens et supports pédagogiques

Présentation PowerPoint
Utilisation de l'outil kahoot

Modalités d'évaluation


Tour de table et évaluation du travail en sous-groupe autour de cas pratiques pour vérifier l'assimilation des connaissances.
Positionnement avant et après la formation par le participant pour valider les compétences acquises.
Evaluation orale et écrite de la satisfaction des stagiaires en fin de session.


Organisation

Présentiel

 **Durée**
1 jour - 7h

 **Tarif**
252 €
avant prise en charge

 **Public**
Chef d'entreprise, employeur de main d'œuvre, et cadre ayant des fonctions en ressources humaines

 **Prérequis**
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

 **Profil du formateur**
Juriste en droit du travail au Cerfrance Poitou-Charentes

 **Modalités d'admission**
Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation

 **Accessibilité aux personnes handicapées**
Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez l'organisme de formation à l'adresse suivante formationclient@pch.cerfrance.fr pour étudier au mieux votre demande

